

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 08589

Numéro SIREN : 844 864 389

Nom ou dénomination : The TechCare Company

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/029528

THE TECHCARE COMPANY
Société par actions simplifiée au capital de 11 001 000 €
Siège social à LYON (69008), 18 rue Edouard Rochet
844 864 389 RCS LYON

Bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020
(Actif, Passif, Compte de résultats et Annexes)

Pour Copie certifiée conforme
La Présidente
Sham
Représentée par Dominique GODET

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, connected strokes, positioned to the right of the text 'Représentée par Dominique GODET'.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS THE TECHCARE COMPANY

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 18 Rue EDOUARD ROCHET 69008 LYON

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 4 4 8 6 4 3 8 9 0 0 0 1 1

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122020		N-1 31122019		
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU				
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU		CV				16 473 874
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD	24 639 191	BE		24 639 191		4 541 326
		Prêts	BF	1 000 000	BG		1 000 000		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI				
TOTAL (II)			BJ	25 639 191	BK		25 639 191	21 015 200	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY				
		Autres créances (3)	BZ	20 179	CA		20 179		17 870
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	10 000	CE		10 000		66 849
Disponibilités		CF	2 320 927	CG		2 320 927		85 568	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI				
	TOTAL (III)		CJ	2 351 106	CK		2 351 106	170 287	
	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	27 990 297	1A		27 990 297	21 185 488	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	25 639 191	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :				Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS THE TECHCARE COMPANY</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 11 001 000)	DA	11 001 000	11 001 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(26 712)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	258 321	(26 712)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	11 232 609	10 974 287
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 000	107 833	
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	16 745 689	10 103 367		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	16 757 689	10 211 200	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	27 990 298	21 185 488	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	16 757 689	10 211 200	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS THE TECHCARE COMPANY</u>							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL			
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (I) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	13 032	90 194	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX			
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	13 032	90 194
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(13 032)	(90 194)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	10 000		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	364 233	66 849	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	374 233	66 849	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	19 692	3 367	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	19 692	3 367	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	354 540	63 481	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	341 508	(26 712)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS THE TECHCARE COMPANY										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise									(IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices *									(X)	IK	83 187			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	374 233	66 849		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	115 912	93 561		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	258 321	(26 712)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY				
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG				
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP				
		- Crédit-bail immobilier								HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	19 692			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2				
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5												
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6			obligatoires			A9				
			Dont cotisations facultatives Madelin A7				Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8							
	joindre en annexe) :													
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
										Exercice N				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Charges antérieures		Produits antérieurs		

> ANNEXES AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels et constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La société a été constituée le 26 Décembre 2018.

I – Informations sur le choix des méthodes utilisées

1. Principes et modes d'évaluation retenus

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendances des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2020-11 modifiant l'annexe du règlement ANC n° 2014-03 du 15 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général.

1.1. Postes du bilan

1.1.1. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique.

1.1.2. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et évaluées au dernier cours connu ou à la dernière valeur liquidative pour les OPCVM.

Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique.

1.1.3. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

2. Faits marquants de l'exercice 2020

Crise sanitaire de la Covid-19 et impact sur la société

La pandémie du coronavirus COVID-19 s'est propagée dans le monde entier à partir de janvier 2020. Cet événement n'a pas été de nature à remettre en cause la continuité de l'activité.



3. Evénements postérieurs à la clôture

A ce jour, nous n'avons pas identifié d'événements postérieurs à la clôture conformément aux dispositions l'article L.232-1 II du Code de Commerce.

4. Entreprise Consolidante

SHAM : 18 rue Edouard Rochet 69372 LYON Cedex 08 et le numéro SIRET : 779 860 881

II - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN ET HORS BILAN

1. Immobilisations incorporelles

Néant

2. Immobilisations financières

Nature de l'actif	Valeur brute au 31/12/2019	Entrées	Sorties	Transfert de compte à compte	Valeur brute au 31/12/2020
Obligations	21 015			- 6 497	14 518
Prêts		1 000			1 000
Actions		3 624		6 497	10 121
Total Immobilisations financières	21 015	4 624		0	25 639

Nature de l'actif	Dépréciation cumulée au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Dépréciation cumulée au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2020
Obligations					14 518
Prêts					1 000
Actions					10 121
Total Immobilisations financières					25 639

3. Filiales et participations

Néant

4. Créances

En k€	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés			
Avances et acomptes versés			
Créances fiscales et sociales	20		
Autres créances			
Total Créances	20		



5. Capitaux propres

En k€	01/01/2020	Affectation du résultat	Autres mouvements	Résultat de l'exercice 2020	31/12/2020
Capital social	11 001				11 001
Réserve légale					
Autres réserves					
Report à nouveau		-27			-27
Résultat de l'exercice	-27	27		258	258
Total Capitaux propres	10 974			258	11 233

Catégories de Titres	Nombre	Valeur Nominale
1- Action ou parts sociales composant le capital social au début d'exercice	11 001 000	1
2- Action ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3- Action ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4- Action ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	11 001 000	1

6. Dettes

En k€	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans
Emprunt			
Avances et acomptes reçus	16 746		
Dettes fournisseurs et compte rattachés	12		
Dettes fiscales et sociales			
Autres dettes			
Total Dettes	16 758		



III - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

1. Chiffre d'Affaires

Néant

2. Charges d'exploitations

En k€	2020	2019
Charges externes		
<i>Fournitures</i>		
<i>Prestations de Service</i>		
<i>Locations</i>		
<i>Charges locatives</i>		
<i>Entretien et réparations</i>		
<i>Assurances</i>		
<i>Divers</i>		
Autres charges externes	13	90
<i>Personnel intérimaire</i>		
<i>Honoraires</i>	<i>12</i>	<i>89</i>
<i>Publicité</i>		
<i>Déplacements et réceptions</i>		
<i>Frais postaux</i>		
<i>Services bancaires</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
<i>Autres cotisations</i>		
Impôts et taxes		
<i>Impôts et Taxes divers</i>		
<i>Impôt forfaitaire annuel</i>		
<i>Contribution sociale de solidarité</i>		
Charges de personnel		
<i>Rémunérations</i>		
<i>Charges Sociales</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>		
Autres charges de gestion courante		0
Amortissements et provisions		
<i>Amortissements</i>		
<i>Provisions</i>		
Total Charges d'exploitation	13	90

3. Les Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 5 K€ pour l'année 2020.



4. Résultat financier

En k€	Revenus et frais financiers concernant les placements des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers			
Revenus des autres placements et profits provenant de la réalisation des placements		374	374
Total des revenus des placements		374	374
Frais financiers (intérêts des comptes courants)		20	20
Autres charges des placements			
Total des charges des placements		20	20



THE TECHCARE COMPANY

Société par actions simplifiée au capital de 11 001 000 €
Siège social à LYON (69008), 18 rue Edouard Rochet
844 864 389 RCS LYON

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUmise PAR LA PRESIDENTE
A L'ASSOCIEE UNIQUE LORS DE LA REUNION
DU 2 JUIN 2021
ET VOTEE PAR CELLE-CI SANS MODIFICATION**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 258 321,37 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	258 321,37 euros
A l'apurement du compte report à nouveau débiteur	26 712,35 euros
Dotation de 5% à la réserve légale	11 580,45 euros
Le solde, soit	220 028,57 euros
En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à	220 028,57 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la Société.

**Pour dépôt
La Présidente
Sham
Représentée par Dominique GODET**





Le Premium
131, Boulevard Stalingrad
69624 Villeurbanne Cedex

The Techcare Company

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

The Techcare Company

Société par actions simplifiée au capital de 11.001.000 €

RCS : Lyon 844 864 389

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Associé unique de la société The Techcare Company,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société The Techcare Company relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation et dépréciation des titres de participation

L'essentiel de l'actif de votre société est constitué de titres de participation comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsqu'une diminution significative et durable de la valeur d'une participation est constatée, une dépréciation sur le prix d'acquisition est opérée.

La valeur d'utilité est estimée par la direction selon la valeur vénale pour les titres non-côtés et le cours moyen 30 jours du dernier mois de l'exercice clos pour les titres cotés, conformément aux modalités indiquées dans le paragraphe « Immobilisations financières », situé en note II.2 de l'annexe aux comptes annuels, qui expose les méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs financiers.

Nos travaux ont consisté principalement à vérifier les données et hypothèses retenues par la direction pour déterminer les valeurs d'utilité des titres de participation et à vérifier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Mazars

Villeurbanne, le 2 juin 2021

Nicolas Dusson

01. Etats Financiers au 31 décembre 2020

> COMPTE DE RESULTAT

En k€	Notes	Opérations 2020	Opérations 2019
Chiffres d'Affaires	III-1		
<i>Production vendue</i>			
Subvention d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions			
Transfert de charges			
Autres produits		0	
Total des produits d'exploitation		0	
Autres achats et charges externes		13	90
Impôts et taxes			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges			0
Total des charges d'exploitation	III-2	13	90
Résultat d'exploitation		-13	-90
Produits financiers		374	67
Charges financières		20	3
Résultat financier	III-4	355	63
Résultat courant avant impôt		342	-27
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat avant impôt		342	-27
Impôt sur les bénéfices		83	
Résultat net		258	-27



> BILAN

Actif

En k€	Notes	2020	2019
Immobilisations incorporelles	II-1		
Immobilisations corporelles			
<i>Terrains et constructions</i>			
<i>Installations, matériel, outillage</i>			
<i>Autres immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations financières	II-2	25 639	21 015
<i>Participations</i>		25 639	21 015
<i>Prêts</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>			
Stocks et en-cours			
Créances	II-4	20	18
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>			
<i>Avances et acomptes versés</i>			
<i>Créances fiscales et sociales</i>		20	18
<i>Autres créances</i>			
Divers		2 321	86
<i>Valeurs mobilières de placements</i>	II-5		
<i>Disponibilités</i>		2 321	86
Comptes de régularisation - actif		10	67
<i>Intérêts courus s/obligations</i>		10	67
Total Actif		27 990	21 185

Passif

En k€	Notes	2020	2019
Capitaux propres	II-6	11 233	10 974
<i>Capital social</i>		11 001	11 001
<i>Reserve légale</i>			
<i>Autres réserves</i>			
<i>Report à nouveau</i>		-27	
<i>Résultat de l'exercice</i>		258	-27
Provisions pour risques et charges			0
<i>Provisions pour risques</i>			
<i>Provisions pour charges</i>			
Dettes	II-7	16 758	10 211
<i>Emprunts</i>			
<i>Dettes envers des établissements de crédit</i>			
<i>Avances et acomptes reçus</i>		16 746	10 103
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		12	108
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
<i>Autres dettes</i>			
Comptes de régularisation - passif			
<i>Produits constatés d'avance</i>			
Total Passif		27 990	21 185



> ANNEXES AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels et constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La société a été constituée le 26 Décembre 2018.

I – Informations sur le choix des méthodes utilisées

1. Principes et modes d'évaluation retenus

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendances des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2020-11 modifiant l'annexe du règlement ANC n° 2014-03 du 15 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général.

1.1. Postes du bilan

1.1.1. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique.

1.1.2. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et évaluées au dernier cours connu ou à la dernière valeur liquidative pour les OPCVM.

Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique.

1.1.3. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

2. Faits marquants de l'exercice 2020

Crise sanitaire de la Covid-19 et impact sur la société

La pandémie du coronavirus COVID-19 s'est propagée dans le monde entier à partir de janvier 2020. Cet événement n'a pas été de nature à remettre en cause la continuité de l'activité.

3. Evénements postérieurs à la clôture

Conformément aux dispositions l'article L.232-1 II du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation de la Société n'est intervenu ou n'a été connu postérieurement à la date de clôture de l'exercice.



4. Entreprise Consolidante

SHAM : 18 rue Edouard Rochet 69372 LYON Cedex 08 et le numéro SIRET : 779 860 881

Convention d'intégration fiscale :

THE TECHCARE COMPANY est liée par une convention d'intégration fiscale, depuis le 1er janvier 2019, au groupe d'intégration fiscale constitué par SHAM en application des articles 223 A et suivants du CGI.

La contribution de THE TECHCARE COMPANY à la dette d'impôt sur les sociétés supportées par SHAM est égale, au titre de chaque période d'imposition, à l'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée. La charge ou le gain d'impôt qui découle de l'intégration fiscale est conservé par la société mère SHAM.

II - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN ET HORS BILAN

1. Immobilisations incorporelles

Néant

2. Immobilisations financières

Nature de l'actif	Valeur brute au 31/12/2019	Entrées	Sorties	Transfert de compte à compte	Valeur brute au 31/12/2020
Obligations	21 015			- 6 497	14 518
Prêts		1 000			1 000
Actions		3 624		6 497	10 121
Total Immobilisations financières	21 015	4 624		0	25 639

Nature de l'actif	Dépréciation cumulée au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Dépréciation cumulée au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2020
Obligations					14 518
Prêts					1 000
Actions					10 121
Total Immobilisations financières					25 639

Méthode d'évaluation des actifs financiers :

Les actifs financiers font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indices de perte de valeur à chaque clôture annuelle. Lorsqu'une diminution significative et durable de la valeur d'une participation est constatée, une dépréciation sur le prix d'acquisition est opérée.

Une diminution significative et durable de la valeur d'un investissement peut résulter, d'un dépôt de bilan ou de tout autre événement entraînant une rentabilité inférieure à celle projetée au moment de l'investissement ainsi que de tout autre élément jugé significatif affectant la valeur de l'entreprise et son développement.



En l'espèce, la méthodologie mise en œuvre pour les tests de dépréciation est déterminée sur la base d'un arbre de décision et dépend de la typologie de l'actif et de son stade de maturité (capital innovation, capital développement, société cotée). Ainsi, l'ensemble des lignes de participation détenus sont suivies et évalués selon des indicateurs jugés pertinents.

En capital innovation, outre les indicateurs déterminés et suivis à chaque clôture, la valeur d'utilité est déterminée selon s'il existe une offre certaine (offre ferme ou tour de table significatif), ou incertaine (projet de tour de table avancé).

En capital développement, outre les indicateurs déterminés et suivis à chaque clôture, la valeur d'utilité est déterminée selon s'il existe une offre certaine (offre ferme ou tour de table significatif), ou à défaut, par une méthode de comparables boursiers.

Si la société est cotée, la valeur d'utilité est déterminée selon le cours moyens des 30 derniers jours.

3. Filiales et participations

Dénomination	Forme juridique	Capital (en K€)	Capitaux propres autres que capital (en K€)	Quote part détenue du capital	Valeur comptable des titres (en K€)		Chiffre d'affaires 2020 (en K€)	Résultat 2020 de la Société (en K€)	Dividende encaissé (en K€)
					Brute	Nette			
CARESYNTAX Corp (K\$)	Delaware corporation	14 237	9 856	7,93%			8 070	19 856	0
CLEW MEDICAL Inc (K\$)	Delaware corporation	4	2 404	12,50%			0	-5 096	0
AMALFI (K€)	Sociedad Limitada	694	648	26,20%			0	-30	0
CYBERMDX (K\$)	Delaware corporation	11 291	-9 925	N.A.			827	-9 645	0

4. Créances

En k€	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés			
Avances et acomptes versés			
Créances fiscales et sociales	20		
Autres créances			
Total Créances	20		

5. Valeurs mobilières de placement

Néant

6. Capitaux propres



En k€	01/01/2020	Affectation du résultat	Autres mouvements	Résultat de l'exercice 2020	31/12/2020
Capital social	11 001				11 001
Réserve légale					
Autres réserves					
Report à nouveau		-27			-27
Résultat de l'exercice	-27	27		258	258
Total Capitaux propres	10 974			258	11 233

Catégories de Titres	Nombre	Valeur Nominale
1- Action ou parts sociales composant le capital social au début d'exercice	11 001 000	1
2- Action ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3- Action ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4- Action ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	11 001 000	1

7. Dettes

En k€	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans
Emprunt			
Avances et acomptes reçus	6 642	10 104	
Dettes fournisseurs et compte rattachés	2	10	
Dettes fiscales et sociales			
Autres dettes			
Total Dettes	6 644	10 114	

III - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

1. Chiffre d'Affaires



Néant

2. Charges d'exploitations

En k€	2020	2019
Charges externes		
<i>Fournitures</i>		
<i>Prestations de Service</i>		
<i>Locations</i>		
<i>Charges locatives</i>		
<i>Entretien et réparations</i>		
<i>Assurances</i>		
<i>Divers</i>		
Autres charges externes	13	90
<i>Personnel intérimaire</i>		
<i>Honoraires</i>	12	89
<i>Publicité</i>		
<i>Déplacements et réceptions</i>		
<i>Frais postaux</i>		
<i>Services bancaires</i>	1	1
<i>Autres cotisations</i>		
Impôts et taxes		
<i>Impôts et Taxes divers</i>		
<i>Impôt forfaitaire annuel</i>		
<i>Contribution sociale de solidarité</i>		
Charges de personnel		
<i>Rémunérations</i>		
<i>Charges Sociales</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>		
Autres charges de gestion courante		0
Amortissements et provisions		
<i>Amortissements</i>		
<i>Provisions</i>		
Total Charges d'exploitation	13	90

3. Les Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 7,6 K€ pour l'année 2020.

4. Résultat financier



En k€	Revenus et frais financiers concernant les placements des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers			
Revenus des autres placements et profits provenant de la réalisation des placements		374	374
Total des revenus des placements		374	374
Frais financiers (intérêts des comptes courants)		20	20
Autres charges des placements			
Total des charges des placements		20	20

